

*Bourses de recherche scientifique dans les laboratoires du
gouvernement du Canada*

Le gouvernement du Canada offre des bourses au nom des ministères et des organismes publics suivants :

Agriculture Canada;
Énergie atomique du Canada limitée;
Communications Canada;
Énergie, Mines et Ressources Canada;
Environnement Canada;
Pêches et Océans;
Santé et Bien-être social Canada;
Défense nationale;
Musées nationaux du Canada;
Conseil national de recherches du Canada.

La valeur annuelle des bourses s'élève à 28 992 \$. La bourse est accordée pour un an et peut être renouvelée pour une deuxième année. Les stagiaires recevront une indemnité de déplacement.

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat d'une université reconnue; la maîtrise est également acceptée si le candidat a l'expérience voulue pour mener à bien une recherche indépendante. La nationalité des candidats n'entre pas en ligne de compte; cependant, ceux qui seront choisis et qui ne sont pas citoyens canadiens ou immigrants reçus résidant au Canada devront satisfaire à toutes les exigences d'immigration avant de bénéficier d'une bourse. Les candidats doivent détenir leur doctorat depuis cinq ans au plus.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'Administrateur des bourses de recherche scientifique, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 1H5. Les demandes devront parvenir à Ottawa au plus tard le 15 décembre.